

Définition

La maintenance est définie comme « l'ensemble des actions permettant de maintenir ou de rétablir un bien dans un état spécifié ou en mesure d'assurer un service déterminé »

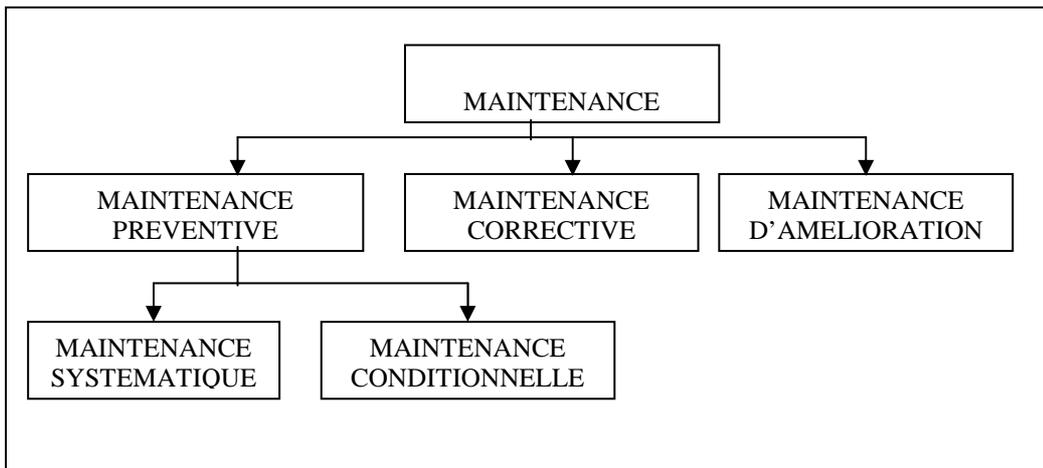
Méthode de maintenance

Les méthodes de maintenance peuvent être classées en trois grandes familles :

La maintenance préventive

La maintenance corrective

La maintenance d'amélioration.



La maintenance préventive

Elle doit permettre d'éviter les défaillances des équipements en cours d'utilisation et d'avoir ainsi une meilleure continuité de service.

Maintenance systématique :

C'est une maintenance qui est effectuée à des dates planifiées à l'avance, avec une périodicité qui dépend du nombre d'heures, du nombre de cycles réalisés, etc.

Maintenance conditionnelle :

C'est une maintenance qui met en évidence l'état de dégradation d'un bien. Elle permet de suivre l'évolution d'un défaut et de planifier une intervention avant une défaillance partielle ou totale.

La maintenance corrective

Il s'agit d'une « maintenance effectuée après défaillance ». La défaillance, partielle ou totale, étant définie par la norme comme étant une altération ou une cessation de l'aptitude d'un équipement à accomplir la fonction qu'il doit remplir.

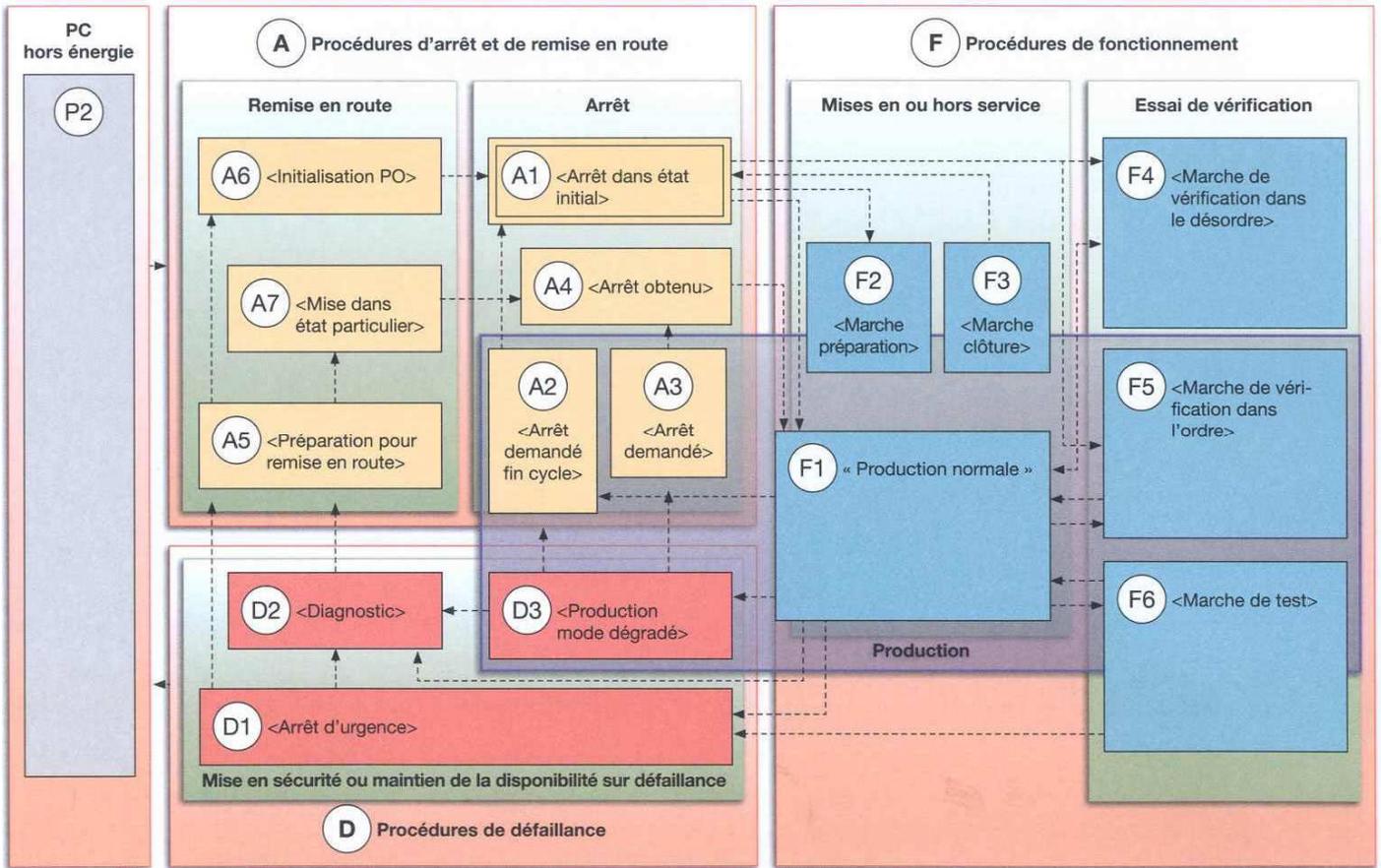
La maintenance d'amélioration

Cette maintenance a pour objectif de réduire toutes les interventions de maintenance et de tendre vers zéro panne.

Ainsi on est conduit à réaliser :

- La rénovation des installations et des équipements existants.
- Des modifications concernant le matériel existant suite plusieurs défaillances de même nature
- La mise en conformité des installations et équipements pour répondre aux nouvelles normes de sécurité.

GEMMA



SadT

